

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
Commission « Solidarité, Politique de la ville, Enfance  
et Petite Enfance »

Séance du 13 décembre 2010  
Séance du 23 novembre 2010

## 19 Caisse d'Allocations Familiales - signature d'une convention relative au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité 2010 / 2011

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, M. CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, MM LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mme PAMART, M. MACHU, Mmes MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BOUADDI  
Mme PORAS  
Mme KOUACHI-MAHSAS  
M. BEAUBRUN  
Mme BARBETTE  
M. SEGUIN  
Mme FEVRIER  
M. TAHI  
M. CHEURFA  
Etaient absents :

Pouvoir à : M. VILLEMAIN  
Pouvoir à : Mme CAPON  
Pouvoir à : M. RIFI SAIDI  
Pouvoir à : M. MONTES  
Pouvoir à : Mme BASMAISON  
Pouvoir à : Mme SOKOLONSKI  
Pouvoir à : M. MACHU  
Pouvoir à : Mme MAUPIN  
Pouvoir à : M. NACHITE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme OYONO  
Mme M'BAYE-DIAO  
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

Mademoiselle Fadhila KEZZOUL, maire-adjointe, expose :

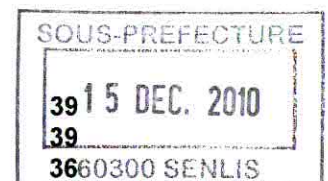
Comme chaque année, la Caisse d'Allocations Familiales propose la signature d'une convention visant la reconduction du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour l'année 2010/2011.

Le CLAS est un dispositif d'aide à la scolarité en direction des enfants et des jeunes scolarisés dans le premier et second degré. Il est intégré au Contrat Educatif Local (CEL) et s'inscrit dans le cadre de la Charte nationale d'Accompagnement à la Scolarité dont les objectifs sont les suivants :

- Contribuer à la réussite scolaire des enfants et des jeunes ;
- Renforcer la qualité de l'accueil dans le projet mis en œuvre ;
- Renforcer l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant et dans leur fonction éducative.

Pour cette année, le montant prévisionnel de la subvention attribuée s'élève à 12 960 €. Par conséquent, il vous est demandé d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement, relative aux Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, applicable pour l'année 2010/2011.

Vous êtes appelés à voter.



# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu la convention ci-annexée,

Vu l'avis de la commission « solidarité, politique de la ville, enfance et petite enfance » du 23 novembre 2010,

Considérant la nécessité de renouveler, pour l'année 2010/2011, la convention d'objectifs et de financement, relative aux Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er :** d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer, avec la caisse d'allocation familiale, la convention d'objectifs et de financement relative au CLAS pour l'année 2010/2011.

**Article 2 :** d'imputer la recette correspondante, sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

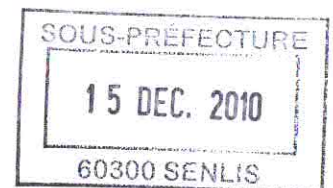
Date d'affichage : 1 6 DEC. 2010

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 1 5 DEC. 2010

Jean-Claude VILLEMMAIN



Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise



**DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
après dépôt en Sous-Préfecture le...15/12/10  
et publication ou notification le...16/12/10  
CREIL, le...16/12/10

**LE MAIRE**

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Paluy



**C'est maintenant !**  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE